

# CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 22 JUIN 2021

## ORDRE DU JOUR

**Décisions municipales** prises par le Maire au titre de la délibération n° 2020-022 du 23 mai 2020 relative aux pouvoirs délégués à Monsieur le Maire en application des articles L2122-22 du code général des collectivités territoriales (*jointes à la convocation*)

- N° 17/2021- Consultation de prestataires 2021 pour Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage – Extension du système de vidéo protection -ACTIV INGENIERIE
- N° 18/2021 – Bail local commercial – Boucherie du Gône (renouvellement)

### **CONVENTIONS**

- Convention de veille et de stratégie foncière entre la Commune de TOUSSIEU, la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais et l'EPORA (Etablissement Public Foncier Auvergne-Rhône-Alpes)
- Convention d'occupation des locaux communaux avec la Maison des Assistantes Maternelles (renouvellement)
- Avenant à la convention piscine avec le SIM (Syndicat Intercommunal murois) pour prolongation d'une séance

### **FINANCES / BUDGET**

- Convention avec les services de l'Etat pour passage à la nomenclature comptable M57
- Modification de la tarification des parts communales EAU POTABLE et ASSAINISSEMENT

### **RESSOURCES HUMAINES**

- Indemnités Horaire pour Travaux Supplémentaires (IHTS) - Modalités d'application
- Temps de travail – application stricte des 1 607 heures annuelles au 1<sup>er</sup> janvier 2022
- Adhésion au dispositif du Centre de Gestion du Rhône de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique
- Création d'un poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) tous grades à temps non complet (31,5 heures / 35 heures)
- Création d'un poste d'adjoint administratif tous grades

### **Documents mis à disposition pour information :**

- Rapport d'activités 2020 du délégataire EAU POTABLE - SOGEDO
- Rapport d'activités 2020 du délégataire ASSAINISSEMENT - CHOLTON